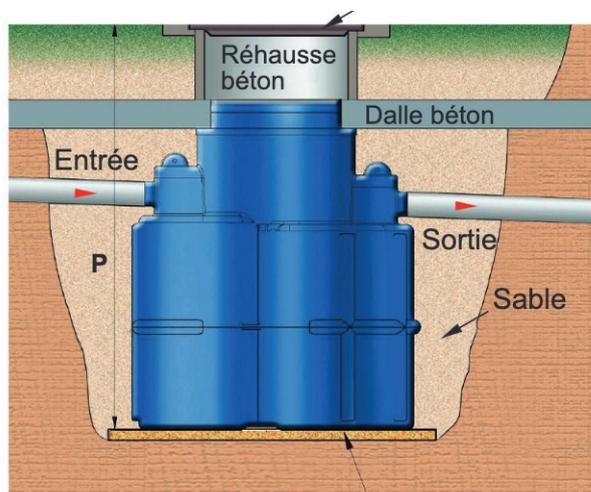


INSTALLATION



SOMMAIRE

- | | |
|--|-----|
| 1 • Préambule | p.2 |
| 2 • Procédure d'installation d'appareil enterré | p.4 |
| 3 • Procédure d'installation d'appareil en élévation | p.5 |
| 4 • Notice d'entretien séparateur à hydrocarbures | p.6 |

1 • PRÉAMBULE

Manutention

Avant manutention, pomper l'eau résiduelle dans chacun des compartiments.

Les cuves polyéthylène sont sensibles aux impacts de fourches des chariots élévateurs, procéder avec précaution.

Ne pas pousser l'appareil en appliquant la fourche contre la cuve.

Les manipulations de l'appareil doivent être réalisées à l'aide d'un engin de levage adapté.

Pour les appareils équipés de sangle de levage, **utiliser simultanément toutes les sangles de levage de l'appareil.**

Une fois suspendu, l'appareil doit être guidé à l'aide de cordes.

Réception et stockage

- Vérifier par examen visuel que l'enveloppe de l'appareil n'a reçu aucun dommage.
En cas de défaut veuillez émettre des réserves sur le bon émarginé du transporteur
- Entreposer l'appareil à l'abri des chocs et le caler. L'eau de pluie ne doit pas pouvoir y pénétrer.

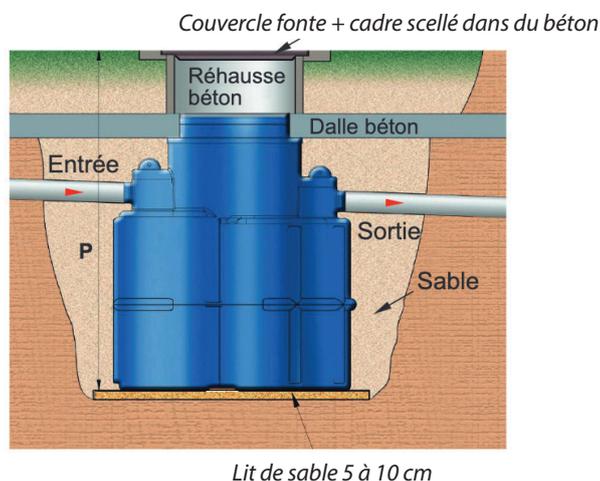
Mise en œuvre

- **Ne jamais remplir d'eau l'appareil hors sol.** En cas de nécessité de contrôle d'étanchéité par remplissage, ne procéder au remplissage qu'après avoir effectué l'étape 5 de cette notice. Comparer ensuite l'évolution du niveau 12h après la mise en eau.
- **Ne pas utiliser d'engin de compactage** pour stabiliser le remblai de l'appareil.
- **Ne pas faire reposer d'élément béton directement sur l'appareil,** réaliser une dalle d'assise adaptée.
- **Toujours poser l'appareil sur un lit de sable.**

Résistance Mécanique

- La température dans l'appareil ne doit à aucun moment dépasser **30°C**.
- L'amorce capuchon ne se substitue pas à un tampon.
- L'appareil est conçu pour résister aux charges statiques de remblai correspondant aux limites de profondeur suivantes :

Gamme ELLIPSE : $P < 2.5m$; gamme ARONDE : $P < 2m$ (Cote P selon schéma ci-dessous)

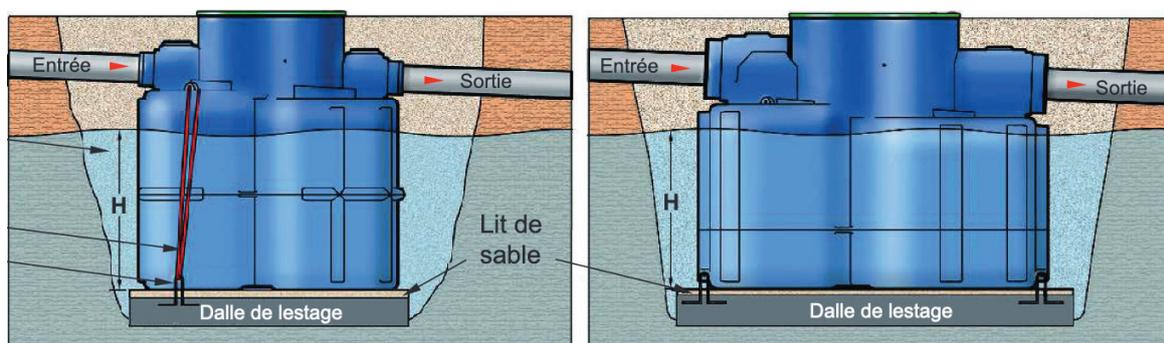


- Au-delà des profondeurs ci-dessus, **obligation** de réaliser une **dalle de répartition** (cf étape 11) en appui sur les bords de fouille. *Le dimensionnement structurel de cette dalle sera effectué par un bureau d'études en Génie Civil.*
- En cas de **passage de véhicules**, la **dalle de protection** est indispensable quelle que soit la profondeur.
- La présence de **charges dynamiques spécifiques** peut parfois nécessiter un **blindage périphérique** en complément de la dalle de répartition (*consulter votre bureau d'études en Génie Civil*).
- Attention à la présence de **nappe d'eau souterraine**, de terrain hydromorphe ou de couche de sol imperméable (rocheuse ou argileuse). Tout risque d'inondation de la fouille rend les étapes 1 et 4 indispensables.

ATTENTION

La gamme ARONDE ne peut pas être posée en présence d'eau souterraine.

Pour le gamme Ellipse le niveau de nappe H maximum est de 750 mm si le couvercle (non réhaussé) est au niveau du sol. Si l'appareil est enterré plus profondément, consulter notre bureau d'études pour déterminer la cote limite H.

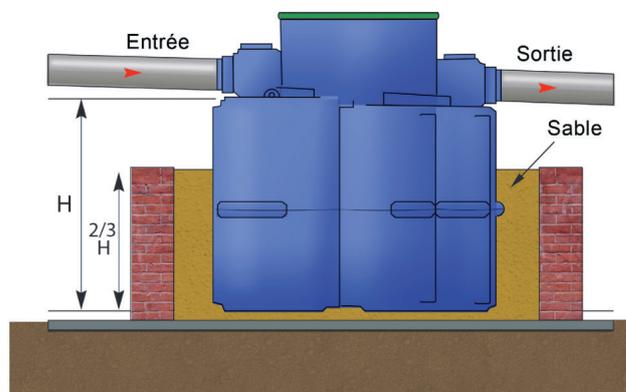


2 • PROCÉDURE D'INSTALLATION D'APPAREIL ENTERRÉ

- 1 • **Stabiliser le fond de fouille et s'assurer de l'horizontalité.** En cas de nécessité d'ancrer l'appareil (cf. "Résistance Mécanique"), réaliser un radier béton en fond de fouille et y inclure des fers à béton. La masse de béton sera calculée pour compenser la poussée d'Archimède lorsque l'appareil est vide.
- 2 • **réaliser un lit de sable de 100 mm d'épaisseur sur le fond de fouille stabilisé.**
- 3 • **Poser l'appareil après avoir retiré les éventuelles protections.**
- 4 • Ancrer l'appareil à l'aide des sangles d'ancrage (option). Si l'appareil en est pourvu, utiliser les pattes de fixation prévues à cet effet (cf. schéma précédent).
- 5 • Remblayer l'appareil avec du sable par couches de 300 mm d'épaisseur maxi.
Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.
 - **Stabiliser en arrosant entre chaque couche.**
 - **Soigner les espaces fermés**
 - Procéder ainsi jusqu'au niveau des canalisations.
- 6 • Raccorder l'entrée, la sortie et la ventilation de l'appareil. *Les manchons sont prévus pour du tube PVC.*
- 7 • Raccorder les alarmes, utiliser des fourreaux pour passer les câbles.
- 8 • Si besoin, soulever le flotteur du dispositif d'obturation lorsque le niveau d'eau final est atteint et stable.
- 9 • Remblayer avec du gravier 10-14 jusqu'à atteindre le niveau de l'amorce de l'appareil.
- 10 • Stabiliser la zone remblayée en arrosant.
- 11 • Si nécessaire (cf. "Résistance Mécanique") : Découper au couteau l'amorce capuchon (BCE) au niveau la gorge.
Réaliser la dalle de répartition de charge.
- 12 • Mettre en place les éventuelles rehausses et les ajuster au niveau du terrain fini.
- 13 • Remblayer à l'aide du terrain naturel.

3 • PROCÉDURE D'INSTALLATION D'APPAREIL EN ÉLÉVATION :

- 1 • S'assurer de la stabilité, de la planéité, et de l'horizontalité du sol. En cas de défaut, réaliser un radier béton.
- 2 • Réaliser une enceinte murée dont les dimensions respectent la description du schéma ci-dessous. Conserver un espace libre de 200 mm minimum entre la cuve et le mur.
- 3 • Réaliser un lit de sable de 100 mm d'épaisseur.
- 4 • Poser l'appareil sur le lit de sable après avoir retiré les protections.
- 5 • Remblayer la partie basse de l'appareil avec du sable par couches de 300 mm d'épaisseur maxi.
 - Remplir simultanément l'appareil pour équilibrer le niveau d'eau avec le niveau de remblai.
 - Égaliser et Stabiliser le remblai en arrosant entre chaque couche.
 - Soigner les espaces fermés.
 - Procéder ainsi jusqu'à une hauteur de $2/3 * H$.
- 6 • Raccorder l'entrée, la sortie et l'éventuelle ventilation de l'appareil (impératif pour les appareils équipés d'une colonne de vidange). *Les manchons sont prévus pour du tube PVC.*
- 7 • Raccorder les alarmes.
- 9 • Achever la mise en eau de l'appareil.
Dans le cas d'un séparateur à hydrocarbures, soulever s'il y a lieu le flotteur du dispositif d'obturation lorsque le niveau d'eau de service est stable.



4 • NOTICE D'ENTRETIEN SÉPARATEUR À HYDROCARBURES

Les vidanges doivent être réalisées par une entreprise spécialisée.

Ne pas utiliser de racloir, le racloir abîme les parois de l'appareil.

Les fréquences de vidange sont fonction de la charge polluante envoyée dans l'appareil.

Les alarmes à hydrocarbures et à boues permettent de détecter la saturation de l'appareil et ainsi déclencher les vidanges au bon moment.

Cet appareil est constitué de 2 compartiments :

1 • Compartiment débourbeur déssableur.

Visite régulière avec enlèvement des déchets piégés, type bouteilles, plastiques, cartons, etc.

Nous conseillons l'emploi d'avaloir équipés de grilles avec un entrefer de 30 mm en tête de réseau.

Vidange des boues deux fois par an : Au cas où le volume des boues dépasserait 70 % de la hauteur de la chambre à boues, une vidange serait nécessaire.

2 • Compartiment séparateur à hydrocarbures.

En l'absence de déversement accidentel d'hydrocarbures, une vidange annuelle est nécessaire.

3 opérations de maintenance sont nécessaires dans ce compartiment :

- Pompage des hydrocarbures lorsque leur couche atteint 10 cm d'épaisseur.
- Nettoyage du flotteur ; le joint de l'obturateur sera contrôlé et remplacé si besoin.
- Appareil avec filtre : Démontage et nettoyage du filtre à la basse pression (eau froide) ou remplacement du filtre en cas de colmatage.

Remettre OBLIGATOIREMENT l'appareil en eau après chaque vidange (risque de déformation de l'appareil).

Lever le flotteur lors de la mise en eau, vérifier qu'il flotte en surface (risque d'inondation).